



## Avis sur le projet de PLU de Notre-Dame-de-l'Isle

La biodiversité sur la commune de Notre-Dame-de-l'Isle est riche (une quarantaine d'espèces d'oiseaux nicheurs dont plusieurs sont protégées, des papillons de jour appartenant à des espèces rares...). Cette biodiversité est liée à plusieurs éléments :

- contexte du site sur les berges de la Seine,
- milieu rural avec un habitat présentant des jardins de particuliers apportant une diversité élevée,
- des réaménagements réalisés sur les anciennes zones d'exploitations de granulats,
- des zones boisées et arbustives.

Par contre, la partie liée à l'activité agricole présente une biodiversité plus faible.

La création d'un zonage classé au titre de Natura 2000 en est la résultante.

Cette zone Natura 2000 est le résultat notamment des réaménagements d'anciennes zones d'exploitation de granulats.

Au vu de la préoccupation majeure de la part de la commune pour la biodiversité il est surprenant que le projet de PLU n'autorise pas un projet d'extension de carrière sur son territoire. Cette dernière pouvant apporter, pendant l'activité d'extraction puis après réaménagement, d'autres espèces végétales et animales participant à la richesse locale.

Jean-Pierre Frodello  
LPO Normandie